

Mardi 14 avril 2020

**Communiqué de presse de François Sauvadet, ancien ministre, Président du
Conseil départemental de la Côte-d'Or**

Covid-19 : point d'étape sur l'action du Département

Après un mois de confinement, mes services font face à une recrudescence d'alertes concernant les violences conjugales et les dysfonctionnements familiaux. Les agents se mobilisent pour faire face aux risques les plus importants, et notamment les violences intrafamiliales.

Les équipements de protection continuent d'être distribués par les agents départementaux. 112.300 masques ont été remis du jeudi 9 au samedi 11 avril aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), aux services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et aux établissements d'hébergement de personnes âgées.

Les services départementaux sont mobilisés pour apporter leur soutien et leur expertise aux différents acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, nos agents ont notamment contribué au projet de conception et de confection de 10.000 blouses en tissu porté par le CHU de Dijon.

Mes services continuent d'assurer leurs missions de solidarité humaine dans les conditions difficiles imposées par le confinement.

Les professionnels des 5 Agences solidarités Côte-d'Or assurent une présence quotidienne pour l'accueil des usagers et continuent de répondre à toutes les questions que leur posent les usagers par téléphone ou par mél. La semaine dernière, les agents ont répondu à près de 800 appels téléphoniques et traité quelque 550 méls. Ils ont également reçu 50 demandes d'aides financières.

En ce qui concerne l'accueil physique de l'Agence solidarités Côte-d'Or de Montbard, une présence est assurée sur les Espaces Solidarités Côte-d'Or de Châtillon-sur-Seine, Montbard, Venarey-les-Laumes, Semur-en-Auxois et Saulieu.

Le service de la Protection maternelle et infantile (PMI) a effectué sept consultations médicales, concernant 34 enfants, dans des conditions sanitaires strictes. De son côté, la Cellule enfance en danger et urgences a dressé le bilan de ses interventions depuis le début du confinement. En tout, elle a reçu 38

informations qui ont conduit à deux signalements directs, deux ordonnances de placement provisoire, une évaluation en urgence et sept classements sans suite.

Une attention particulière est accordée aux établissements de la protection de l'enfance. A ce jour, 3 mineurs et 31 professionnels sont suspectés d'être infectés ou d'avoir été en contact avec le coronavirus. Chaque opérateur dispose désormais d'une unité de mise en quarantaine opérationnelle tandis que la Maison départementale de l'enfance Simone-Veil bénéficie, en plus, d'un atelier sportif animé par un agent du Département. 250 ouvrages ont par ailleurs été remis aux enfants par la Médiathèque Côte-d'Or.

Un drive "aide aux devoirs" a été mis en place pour soutenir les assistants familiaux et limiter leurs frais. Ils peuvent désormais faire imprimer les cours et les devoirs des enfants qui leur sont confiés dans certains Espaces solidarités Côte-d'Or.

En attendant la levée du confinement, le service culture-sport continue de traiter les différentes demandes qu'il reçoit, concernant les parcours starters, les résidences d'artistes ou les spectacles d'Arts&Scènes en Côte-d'Or. 300 Côte-d'Oriens se sont inscrits pour bénéficier des services de la plateforme numérique de la Médiathèque Côte-d'Or.

Dans les EHPAD de Côte-d'Or, la situation est suivie avec attention. Sur les 83 établissements, une soixantaine d'EHPAD ont signalé au moins un événement lié au virus, concernant soit un résident, soit un agent. Deux établissements, qui affichent un nombre de décès supérieur à 15, suscitent une surveillance particulière, en lien avec l'Agence régionale de santé.

En matière de solidarités territoriales, les équipes d'astreinte continuent de veiller sur le patrimoine routier départemental et se tiennent prêtes pour intervenir en cas d'urgence.

Des appels d'offres continueront d'être lancés dans les semaines à venir pour que les entreprises soient en capacité de débiter les travaux sitôt que la situation le permettra.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Département a donné le coup d'envoi de l'opération "J'veux du local – Le goût de ma Côte-d'Or" pour rapprocher les producteurs locaux des consommateurs côte-d'oriens. Cette initiative est un succès, plus de 8.000 vues ayant été comptabilisées sur notre page web en une journée.

La campagne 2021 de l'appel à projets voirie a été officiellement lancée le 1^{er} avril. Les collectivités peuvent déposer leurs dossiers par voie dématérialisée.

Deux réunions de travail ont par ailleurs été organisées avec des représentants de la chambre de métiers et de l'artisanat et de la CCI pour étudier les axes de partenariat susceptibles d'être mis en place en 2020. Le soutien aux acteurs économiques a également été évoqué.

En ce qui concerne le fonctionnement interne du Conseil départemental, 27 agents ont répondu à l'appel à bénévolat lancé par la Maison départementale de l'enfance Simone-Veil.

Enfin, une commission d'appels d'offres dématérialisée devrait se tenir le 21 avril par visioconférence.